

LA LETTRE DES NATURALISTES

SEPTEMBRE 2018 - N°136



Association affiliée à



Membre des associations
et clubs pour l'UNESCO

L'ACTUALITE DES NATURALISTES

C'EST LA REPRISE DES CAFES NATURALISTES...

Il arrive périodiquement, surtout dans les zones urbaines, que la pollution de l'air est telle qu'il faut restreindre la circulation automobile afin de réduire l'émission de gaz polluants. **Chaque jour, environ 10 000 litres d'air transitent par nos voies respiratoires.** Si l'air est pollué cela a un impact direct sur notre santé (notamment pour les jeunes enfants et les personnes en insuffisance respiratoire).

Deux types de polluants peuvent se retrouver dans nos poumons : les **particules fines** (poussières ou résultats de combustion comme déchets verts, moteurs diesel) et de **différents gaz** qui, outre leur nocivité pour notre santé, contribuent au dérèglement climatique et au réchauffement de la planète. Qu'en est-il à Mayotte ? Depuis 2014, un Observatoire de la qualité de l'air a été créé : l'association Hawa Mayotte qui a pour mission de procéder à des mesures régulières de la qualité de l'air en différents lieux de l'île.

A l'occasion de la Journée nationale de la qualité de l'air (19 septembre), l'équipe d'Hawa Mayotte présentera le bilan des premières mesures effectuées à Mayotte.

Ce Café naturaliste aura lieu au lycée Mamoudzou nord de Kawéni. Entrée gratuite.

LA CONDAMNATION DE MONSANTO : UN JUGEMENT HISTORIQUE

La multinationale américaine Monsanto vient d'être condamnée aux Etats Unis à payer 290 millions de dollars à un jardinier atteint d'un cancer.

Après une bataille d'experts, le tribunal a estimé qu'il y avait un lien entre le glyphosate et le cancer du patient.

QU'EST-CE QUE LE GLYPHOSATE

Produit depuis 40 ans, notamment sous la marque Roundup, le glyphosate est un désherbant très efficace et très utilisé en agriculture.

Il présente cependant deux inconvénients majeurs :

En détruisant toutes les plantes adventices, il **réduit drastiquement la biodiversité et les animaux** qui se nourrissent de ces plantes (abeilles, oiseaux...)

Différentes études ont amené l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) à déclarer **le glyphosate « probablement cancérigène » pour l'homme.**

Les puissants lobbies des industries chimiques ont jusqu'à maintenant empêché les gouvernements et l'Union européenne d'interdire purement et simplement l'usage du glyphosate.

Ainsi ce produit est réautorisé pour 5 ans en Europe (3 ans en France).

REDUIRE L'USAGE DES PESTICIDES

Les gouvernements reconnaissent l'usage grandissant des pesticides et les risques que ces substances font courir à la santé des consommateurs et des agriculteurs.

En France, un plan écophyto en 2008

En 2008 : objectif de ↘ **de 50%** l'usage des pesticides en 10 ans.

Depuis 2009 : pas de décroissance de ces produits mais ↗ **de 12%**.

La condamnation de Monsanto permettrait enfin aux gouvernements d'interdire le glyphosate au nom du **principe de précaution**. Aux Etats-Unis la lutte continue puisque 4 000 procédures contre Monsanto sont en cours de jugement. Nous avons tous intérêt à réduire l'usage des pesticides et supprimer à terme la chimie de nos assiettes.

Le saviez-vous?

Une pomme reçoit en moyenne **36 traitements aux pesticides** avant d'atterrir dans notre assiette!





DES PESTICIDES A MAYOTTE ?

A Mayotte, l'usage des pesticides est encore heureusement très peu répandu dans l'agriculture, à l'exception notable du maraichage (tomates, salades, concombres...)

En 2016 la préfecture avait fait **détruire 5 000 m² de plants de tomates** pour surdosage aux pesticides (une exploitation avait révélé **un taux de pesticides 30 fois supérieur** au taux maximum autorisé)

Fin 2017 la préfecture a **interdit pendant 150 jours la vente de tomates** « en bord de route », sauf à pouvoir produire un certificat de conformité. Etait en cause l'utilisation du diméthoate, un insecticide interdit en France et introduit illégalement à Mayotte

Il est cependant impossible de faire la différence entre les producteurs sans pesticides ou qui respectent les dosages autorisés et ceux qui les utilisent sans discernement.

C'est pourquoi, pour permettre au consommateur d'avoir accès à une alimentation saine, nous demandons à la DAAF (direction de l'agriculture) **d'établir un label « produit zéro pesticide »**.

LE GUIDE DES MATERIAUX ET EQUIPEMENTS POUR LA CONSTRUCTION A MAYOTTE



Retrouvez dans le « guide des matériaux », tous les **éco-conseils** pour bien construire à Mayotte ainsi que la **liste des matériaux et techniques garants de la qualité environnementale et énergétique de votre ouvrage!**

Ce guide de 30 pages dresse également la **liste des entreprises agréées RGE** (Reconnue Garant pour l'Environnement) et du club EDM (Electricité de Mayotte).

Pour toute demande, des conseillers sont à votre disposition .



SENSIBILISATION AU TRAITEMENT DES EAUX USEES ET AU RACCORDEMENT A DEMBENI

De la mi-juillet à la mi-août, les Naturalistes, environnement et patrimoine de Mayotte, ont piloté et coordonné, en appui du SIEAM, une campagne de sensibilisation sur la commune de Dembeni.

30 enquêteurs du SIEAM ont expliqué à la population, lors du porte à porte, les intérêts et enjeux de santé publique, environnementaux et économiques qu'engendre un non-raccordement. L'accueil a été positif, riche d'échanges et la population compréhensive des enjeux.

Cette campagne s'est close par des visites guidées le **samedi 11 août** de la station de traitement des eaux usées située à Tsararano afin de mieux comprendre les enjeux et le fonctionnement. Après les discours, il ne reste

plus qu'à passer à l'action et développer ce type de projet à l'ensemble du territoire.



BRACONNAGE : UN PREMIER PAS QUI EN APPELLE D'AUTRES

La presse s'est fait l'écho de l'arrestation de cinq braconniers de tortues dans la commune de Bandrélé. Traduits en comparution immédiate, deux d'entre eux, récidivistes, ont écopé de 12 mois de prison ferme et deux autres de 6 mois. Il faut se féliciter de l'efficacité de la **brigade environnement de l'Agence française de la biodiversité** qui a procédé aux arrestations et de la justice qui a ensuite prononcé des condamnations exemplaires. C'est un signal fort en direction des braconniers.

Cependant ce succès ne doit pas masquer l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir : **le réseau REMMAT relève environ 300 cadavres de tortues braconnées par an**. Il faut donc poursuivre et renforcer l'action contre le braconnage et la dénonciation des braconniers ainsi que des consommateurs de viande de tortue : s'il y a braconnage c'est aussi parce qu'il y a des acheteurs et consommateurs de viande de tortue. C'est un réseau d'économie parallèle qu'il faut démanteler.

A Bandrélé la tortue avait été chargée dans le coffre d'un Duster, ce qui prouve que le réseau du braconnage n'est pas constitué que de pauvres bougres qui braconnent pour manger...

Rappelons que les délits concernant les espèces protégées (capture, détention, transport, vente, achat, consommation) sont passibles de peines pouvant aller jusqu'à 2 ans de prison ferme et 150 000 € d'amende.



SORTIE DÉCOUVERTE DU CLUB DES JEUNES NATURALISTES DE M'TSANGAMOUJI À TSINGONI



Le club des jeunes naturalistes est un groupe de jeunes de la commune de Mamoudzou qui offre la possibilité de découvrir le patrimoine naturel et culturel de Mayotte dans le but de former **des ambassadeurs de l'environnement de Mayotte.**



Après une première sortie découverte de Petite Terre, tout commence cette fois par une visite de **l'ancien village de M'tsangamouji** construit sur une colline afin d'anticiper les razzias malgaches,

comoriennes. Depuis, le village a été reconstruit sur le littoral et laisse place à des vestiges qui illustrent les traditions et les usages de l'époque, notamment un ancien cimetière et les vestiges d'une mosquée construite en pierre de corail.



Le groupe rejoint ensuite une **ancienne distillerie d'ylang-ylang** derrière laquelle se cache une cascade peu connue, la **cascade du Boungoumouhé.**

Après cette visite, les jeunes descendent vers la baie de Soulou et constatent le phénomène d'érosion que subit la côte sableuse.

La visite continue vers le vestige de **l'usine sucrière de Soulou et son embarcadère.**



L'après-midi, cap sur la **cascade de Soulou** sous la pluie. L'occasion pour tous les jeunes de découvrir ce lieu étonnant.

La journée se termine par la **visite de la mosquée de Tsingoni**, plus ancienne mosquée de Mayotte encore en activité.

DATES A RETENIR, A VOS AGENDAS!

Samedi 1^{er} septembre

à Mtsangabeach

Matinée d'accueil des nouveaux arrivants par le Vice-rectorat

Comme chaque année les Naturalistes y tiendront un stand pour présenter l'association aux nouveaux arrivants.



Samedi 15 et dimanche 16 septembre

Journées européennes du patrimoine

Différentes visites et activités seront proposées par des municipalités, des mairies, des institutions dans 11 communes sur 17 (en progrès !).

Les Naturalistes animeront des visites à

- **l'usine sucrière de Miréréni (Chirongui),**
- **la mosquée de Tsingoni** (avec présentation d'une maquette réalisée par les enfants)
- **l'usine sucrière de Soulou** (Mtsangamouji).

Les programmes et horaires détaillés sont présentés dans une plaquette disponible à l'association, au comité du tourisme, dans les mairies et auprès de toutes les structures participantes.

Mercredi 19 septembre

Place de la République

Journée nationale de la qualité de l'air

organisée par Hawa Mayotte couplée avec la journée de la mobilité organisée par l'Espace Info Energie (EIE).

Les Naturalistes y seront présents.

Dimanche 23 septembre

Petite Terre

Journée destinée aux accompagnateurs de randonnée de l'association et aux candidats accompagnateurs.

Cette journée, en Petite Terre, sera consacrée au patrimoine de Mayotte et comprendra deux sorties de terrain. Si vous souhaitez vous renseigner pour savoir comment devenir accompagnateur de sorties faites vous connaître auprès de Michel : naturalistes.mayotte@wanadoo.fr

Dimanche 30 septembre

Résidence Australes (ex Majiparc) à Iloni—Dembeni

Rentrée des Naturalistes

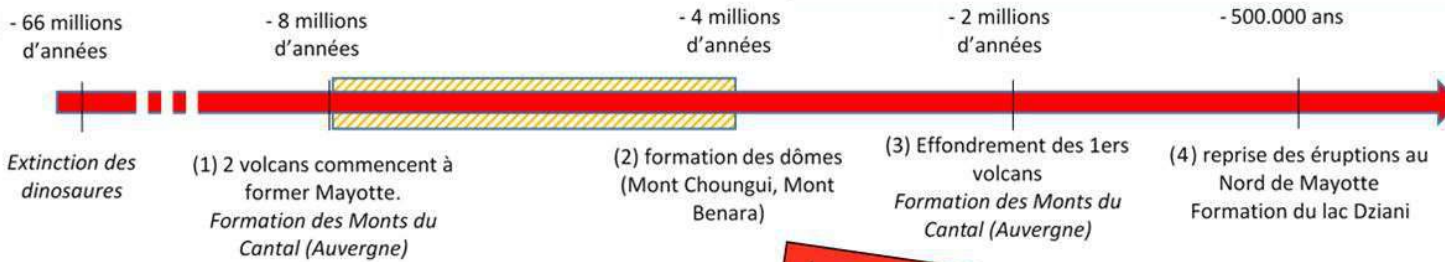
L'association invite tous ses adhérents à **une journée de rencontre et d'échange** dans une ambiance conviviale et de loisirs sur le site des Résidences Australes ... Ce sera l'occasion de découvrir toutes les activités de l'association : sorties, voyages, sensibilisation et éducation à l'environnement, protection de l'environnement, ingénierie écologique, gestion de la réserve naturelle nationale et de l'espace info énergie... Ce sera aussi **l'assemblée générale de l'association** à laquelle tous les adhérents pourront participer. Les candidats bénévoles pourront proposer leurs services.

L'association fêtera en 2019 ses 20 ans d'existence, cette journée contribuera à la préparer.

Thème du mois : les volcans

Notre île est une île volcanique. Elle a été formée par plusieurs volcans qui sont sortis de la mer il y a très longtemps.

Prochaine sortie : le 22 septembre au lac Dziani en Petite-terre



La formation de Mayotte

Mayotte a été formée principalement par 2 volcans (un vers Mtsamboro et un vers Chirongui), actifs à partir de -8 millions d'années (1). Une deuxième forte activité est apparue il y a 500.000 ans (4). Une fois les éruptions finies, le vent et la pluie ont commencé à éroder (grignoter) la terre et les monts rapetissent. L'île s'enfoncé également tout lentement dans la mer.

La colonisation par les plantes et les animaux

Une fois les îles formées et les sols refroidis (ce qui a pris du temps), les plantes et les animaux ont pu arriver (mais pas les dinosaures qui avaient déjà disparu depuis très longtemps). Ils sont arrivés par la mer, poussés par les courants, ou portés par le vent. C'est pour cela qu'à Mayotte, il y a beaucoup d'espèces communes avec Madagascar. D'autres espèces viennent de la côte est-africaine. Toutes ces espèces composent la flore et la faune indigènes.

Des traces des volcans toujours visibles

En regardant le paysage de Mayotte, on peut facilement voir les traces des anciens volcans.

La baie de Bouéni est une caldeira. Un des premiers volcans s'est enfoncé en partie dans la mer et la baie est une partie de l'ancien cratère qui était immense.

Le lac Dziani est un cratère qui s'est rempli d'eau.

Le Mont Choungui est un dôme formé par de la lave refroidie.



Est-ce qu'un volcan pourrait se réveiller à Mayotte ?

Les volcans de Mayotte sont dus à la présence d'un point chaud, un endroit où la lave traverse la croûte terrestre. Mais la croûte terrestre bouge et notre plaque (ou morceau de croûte) s'est déplacé vers l'Est. Lors de ce déplacement, les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore se sont créées.

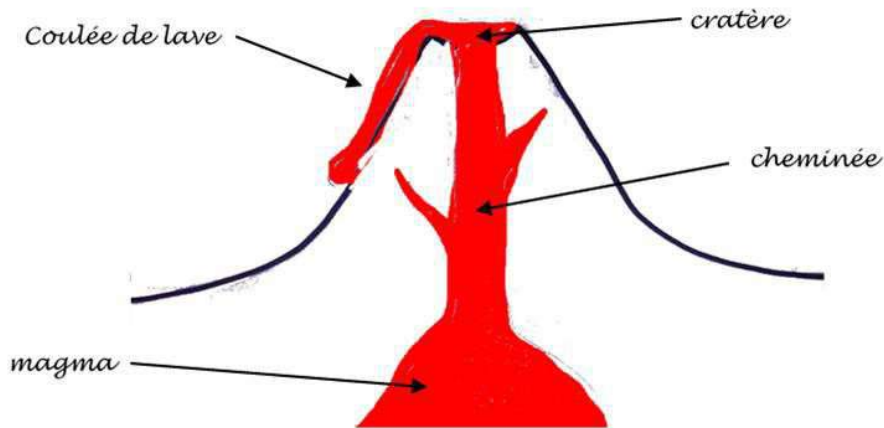
Le volcan de Karthala sur l'île de Grande Comore est le plus jeune des volcans formés par ce point chaud. Il est toujours en activité.

Le Karthala, éruption en 2006
source : <http://www.earth-of-fire.com>



??

Comment est fait un volcan ?



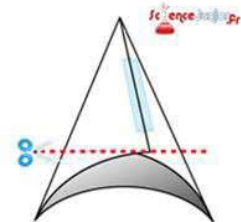
Faire un volcan à la maison

(expérience qui tâche ! à faire avec un adulte)

Matériel :

- une grande feuille de papier ou de carton souple,
- du scotch, des ciseaux,
- une petite bouteille vide en plastique de 50 cl (bouteille d'eau, de savon, ...),
- du vinaigre,
- deux cuillères à café de bicarbonate de sodium (à acheter au supermarché),
- du ketchup ou du colorant rouge,
- un plateau en plastique

- 1) Forme un cône en roulant la feuille de papier et fixe-le avec un morceau de scotch.
- 2) Coupe la base du cône de façon à ce qu'il tienne à plat
- 3) Coupe lui la pointe : ce sera le cratère du volcan. Arrange-toi pour former le cratère au même niveau que la bouteille en plastique.
Tu peux le peindre avec de la peinture marron pour faire comme un volcan.



- 4) Remplis la bouteille au $\frac{1}{4}$ avec du vinaigre et ajoute une bonne cuillère de ketchup (ou le colorant).
- 5) Ferme la bouteille, secoue pour mélanger et retire le bouchon.



- 6) Place la bouteille sur le plateau, va dehors. Place le cône de papier sur la bouteille.
- 7) Verse le bicarbonate d'un seul coup à l'aide d'un entonnoir dans le cratère du volcan, attends quelques secondes... une éruption !



Qu'est ce qui s'est passé ?

Le bicarbonate de sodium est composé en partie de carbonate.

En se mélangeant au vinaigre qui est acide, il s'est formé un gaz, du dioxyde de carbone. Ce gaz s'est échappé du vinaigre sous forme d'une multitude de petites bulles de gaz en le faisant mousser.

Source : Sciencejunior.fr

Calendrier des sorties Naturalistes



- Septembre 2018 -

Sorties nécessitant un prépaiement obligatoire



Sorties nécessitant un supplément au tarif de base (prestation extérieure)



Les sorties "petits naturalistes" sont destinées aux jeunes enfants accompagnés d'au moins un de leurs parents.



Samedi 1er septembre (matin)

Lac Karihani

Odile et Franck:

ofrandos@gmail.com

Samedi 1er septembre

Les marches d'Acoua, boucle
au départ de M'tsamboro

Frédéric :

moncomble.frederick@gmail.com

Samedi 1er - dimanche 2 sept.

Bivouac tortues
Saziley



Stéphane:

secretariat@naturmay.org

COMPLET

Dimanche 2 septembre

Dapani-Charifou

Laurent :

laurentlambrecht@hotmail.com

RAPPEL

Dimanche 2 septembre

(après-midi)

La mosquée et la baie
de Tsingoni

Michel :

administratif@naturmay.org



Vendredi 7 septembre

M'tsangamouji - Cascade
de Soulou - Tsingoni

Paul:

deparisnaturaliste@gmail.com

Samedi 8 septembre (matin)

PMT à la passe en S

Cathy :

secretariat@naturmay.org

Samedi 8 septembre

(après-midi)

Le lac Dziani au coucher du
soleil

Odile :

ofrandos@gmail.com

Samedi 8 septembre

Montagne et baignade : le
Dziani Bolé (départ de
Mtsahara et plage du préfet

Frédéric :

moncomble.frederick@gmail.com

Dimanche 9 septembre

Îlot de M'Bouini

Odile :

ofrandos@gmail.com

COMPLET

Dimanche 9 septembre

Circuit agrotouristique
d'Acoua

Michel :

administratif@naturmay.org

Mardi 11 septembre

Ilôt aviateur

Odile:

ofrandos@gmail.com

Mardi 11 septembre (matin)

**Sentier Vuma (M'tsangamouji)
et plage de M'tsanga Hadsalé**

Michel :

administratif@naturmay.org

Mercredi 12 septembre

**Mont Bénara au départ de
Miréréni**

Lydie :

championlp21@gmail.com

Samedi 15 / dimanche 16 sept.

**Bivouac tortues à
Saziley**



Frédéric :

moncomble.frederick@gmail.com



**Dimanche 16 septembre
(matin)**

Kayak à Iloni

Valérie et Guy

secretariat@naturmay.org

Dimanche 16 septembre

(matin)

**Visite d'une vanilleraie et des
bambous géants de Kwalé**

Odile et Agnès:

ofrandos@gmail.com

Samedi 22 septembre

**Les petits naturalistes :
Lac Dziani**

Agnès et Odile :

petits.naturalistes@orange.fr

Samedi 29 septembre (matin)

Crêtes de Bandré

Valérie:

valeriemagnat.lesnaturalistes@gmail.com

Samedi 29 septembre (matin)

Balade familiale à Kani-Kéli

Bernard et Annick:

Bernard.roche@live.fr

Samedi 29 septembre

**Sur les hauteurs de
Moutsamoudou**

Carole:

carolemay@laposte.net



Pour s'inscrire à une sortie, il faut:

- Adhérer à l'association pour accéder aux activités (cotisation annuelle et individuelle de 10€),
- Contacter uniquement par mail le bénévole accompagnateur indiqué sous la sortie,
- Le tarif de base d'une sortie est de 4€. A cela peut s'ajouter le prix des prestations extérieures (repas, kayak, bateau,...)

Dans ce cas, le règlement doit avoir été effectué avant la sortie.

- Pour des demandes de covoiturage, précisez vos besoins à l'accompagnateur ou consultez le site www.covoiturage-mayotte.fr



Les Naturalistes, environnement et patrimoine de Mayotte

02.69.63.04.81 – secretariat@naturmay.org – www.naturalistesmayotte.fr